



ACPA/EPCA

**L'Association des comités de parents anglophones
English Parents' Committee Association**

CFP – 009M
C.P. – P.L. 3
Taux unique de
taxation scolaire
TEXTE FRANÇAIS

**Un mémoire présenté au Comité parlementaire des finances de
l'Assemblée nationale sur:**

**Projet de loi n°3
“Loi visant l’instauration d’un taux unique de taxation scolaire »
Le 6 février 2019**

**A brief presented to the Parliamentary Committee of Finance
of the National Assembly on:**

**Bill 3
“An Act to establish a single school tax rate”**

February 6th, 2019

7875 Côte-de-Liesse, Saint-Laurent, Québec, H4T 1G4

Tel.: 514-778-EPCA (3722) - e-mail: president@epcaguébec.org

À propos de l'ACPA

L'Association des comités de parents anglophones (ACPA) est une organisation provinciale représentant les comités de parents et les comités centraux de parents des commissions scolaires anglophones du Québec. L'ACPA est une société à but non lucratif subventionnée par le gouvernement du Québec.

L'ACPA est reconnue par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), en tant qu'organisme représentatif des intérêts des comités de parents anglophones du Québec et le porte-parole pour toutes questions liées à la minorité linguistique officielle auprès du gouvernement. L'ACPA, par le biais des membres des comités de parents, aide et soutien les parents en leur offrant de l'enseignement et au besoin, défend les intérêts des parents. De par sa nature, les principales préoccupations de cette association de parents sont le bien-être et l'éducation des élèves qui fréquentent les écoles publiques anglophones du Québec. À l'exception d'un employé à temps partiel, **le conseil et les directeurs de l'ACPA sont tous des parents bénévoles qui visent à promouvoir une éducation bilingue enrichie pour tous les enfants.**

L'association est composée de deux directeurs par commission scolaire qui sont nommés par leur comité de parents respectifs pour représenter les parents et les élèves de cette commission scolaire. Le conseil d'administration de l'ACPA se réunit à intervalles réguliers pour discuter de questions diverses, pour élaborer des politiques communes au sein des comités de parents membres ainsi que promouvoir la communication et le partage d'information.

Les comités de parents membres de l'ACPA représentent près de 100 000 élèves qui fréquentent les écoles publiques anglophones dans les commissions scolaires suivantes :

1. Commission scolaire Central Québec
 2. Commission scolaire Eastern Shores
 3. Commission scolaire English-Montréal
 4. Commission scolaire Lester-B.-Pearson
 5. Commission scolaire New Frontiers
 6. Commission scolaire Riverside
 7. Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier
 8. Commission scolaire Western Québec
-

Historique

L'Association des comités de parents anglophones a passé des années à faire pression sur le Ministère afin que les commissaires représentant les parents aient le droit de voter. Le 23 décembre 2017, ces derniers ont obtenu le droit de vote! Nous souhaitons inculquer à nos élus à l'Assemblée nationale le désir de respecter les droits collectifs de la minorité de langue officielle. Le système d'éducation publique anglophone est distinct et s'avère être une réussite qui contribue activement à l'amélioration de l'enseignement du français. Cette spécificité bilingue devrait être encouragée et soutenue partout au Québec. Les avantages qui en découlent sont incontestablement positifs pour l'ensemble de notre société.

Ce que nous savons

Le pouvoir ministériel et une fiscalité équitable sont importants pour garantir que, conformément au PACTE INTERNATIONAL RELATIF AUX DROITS CIVILS ET POLITIQUES des Nations Unies, les personnes appartenant à une minorité linguistique ne sont pas privées du droit d'avoir, en commun avec les autres membres de leur groupe, leur propre vie culturelle ou d'employer leur propre langue. C'est exactement ce que sont les écoles des régions: des centres d'interaction communautaire, et les commissions scolaires linguistiques, en soi, agissent comme des tampons par rapport à la bureaucratie ministérielle.

Nos préoccupations

Puisque le gouvernement s'est engagé, comme il se doit, à indemniser les commissions scolaires pour le manque à gagner découlant de la réduction du taux par tranche de 100 \$ d'évaluation, selon les estimations, le projet de loi 3 exigera que l'on injecte une somme allant de 700 à 900 millions de dollars, tous les ans, une fois que la mesure complète de réduction des taxes scolaires sera en place. Il importe de souligner que cette injection annuelle ne fera rien pour améliorer les services ou en augmenter la quantité; elle nous permettra seulement de maintenir le statu quo.

Les commissions scolaires perçoivent des taxes scolaires auprès de leurs contribuables afin de répondre aux besoins locaux et d'offrir les activités qui ne sont pas financées par le Ministère. Le projet de loi 3 ne permettra pas à toutes les commissions scolaires de maintenir durant l'exercice les hausses de taxes scolaires attribuables à de nouvelles constructions ou à des améliorations entraînant une augmentation de valeur. De plus, en raison du plafonnement de la taxe scolaire, les commissions scolaires ne pourront pas refiler aux contribuables les pertes attribuables aux révisions rétroactives des évaluations foncières.

Voici les deux résultats que produira un taux d'intérêt considérablement inférieur au taux actuel des commissions scolaires :

Moins de revenus pour l'embauche de personnel, et moins d'argent pour les coûts liés au papier et à l'envoi par la poste des lettres de recouvrement des taxes non payées.

Par conséquent, les commissions scolaires seront-elles indemnisées pour les pertes de revenus, ou bien ces pertes devront-elles être prévues ailleurs dans leur budget?

Nos recommandations

Nous recommandons que le gouvernement mette sur pied un comité chargé de faire le suivi de la taxe scolaire en partenariat avec le réseau scolaire afin d'apporter les modifications nécessaires, au fur et à mesure que des problèmes surviendront, sans qu'il soit nécessaire de modifier la loi.

Nous demandons au gouvernement d'indemniser les commissions scolaires de façon rétroactive pour les pertes de revenus d'intérêts causées par la réduction du taux de taxation scolaire.

Nous recommandons au gouvernement de laisser les commissions scolaires déterminer les taux d'intérêt qui devraient s'appliquer aux soldes impayés, afin de faciliter l'administration de la taxe, comme c'est le cas pour les municipalités.

Si les commissions scolaires n'ont pas le pouvoir de déterminer les taux d'intérêt à appliquer aux comptes débiteurs liés aux taxes scolaires et aux montants à rembourser, l'ACPA demande au gouvernement de permettre aux commissions

scolaires d'appliquer un taux d'intérêt et une pénalité aux comptes de taxes scolaires impayés afin d'encourager les contribuables délinquants à payer.

Nous recommandons qu'on laisse aux commissions scolaires les revenus de la taxe perçue au cours de l'exercice sur les nouvelles constructions ou les hausses de valeur non incluses dans le rôle d'évaluation lors du calcul du taux de la taxe, afin qu'elles puissent répondre à des besoins particuliers (p. ex. dans les milieux défavorisés) ou mettre sur pied des projets locaux qui favorisent la réussite scolaire.

Souvent, les membres des communautés en situation minoritaire font le choix conscient d'appuyer leur commission scolaire, et nous savons qu'ils accordent une importance particulière à celle-ci. Nous savons aussi que les institutions linguistiques et culturelles sont des vecteurs de l'identité d'un groupe minoritaire et qu'elles contribuent de façon importante à sa continuité historique et à son intégralité institutionnelle globale. Les commissions scolaires anglophones sont un pilier important de cette réalité et reflètent des valeurs et des priorités communautaires et régionales.

Le droit de vote aux élections des commissions scolaires est lié à la fiscalité, puisqu'il n'y a pas de taxation sans représentation. Une personne qui s'identifie à la communauté anglophone et à son système public a un intérêt direct à avoir son mot à dire en ce qui concerne la commission scolaire à laquelle elle se rattache et l'élection de ses membres.

Conclusion

Nous vous remercions de nous donner la possibilité de présenter notre mémoire et de participer à ces consultations. Le projet de loi 3 instaurera enfin les mesures en faveur desquelles notre communauté milite depuis des années.

Nous remercions le législateur de l'Assemblée nationale de reconnaître l'apport important du système scolaire public de la minorité linguistique officielle du Québec et d'adopter un projet de loi visant à assurer sa stabilité et sa continuité. Nous demandons que les droits collectifs de la minorité linguistique officielle soient protégés. Notre spécificité et notre caractère distinctif historique font partie intégrante du tissu social de notre province. Nos enfants sont indispensables à l'avenir du Québec.

Thank you! Merci!



ACPA/EPCA

**L'Association des comités de parents anglophones
English Parents' Committee Association**

CFP – 009M
C.P. – P.L. 3
Taux unique de
taxation scolaire
TEXTE ANGLAIS

**Un mémoire présenté au Comité parlementaire des finances de
l'Assemblée nationale sur:**

**Projet de loi n°3
“Loi visant l’instauration d’un taux unique de taxation scolaire »
Le 5 février 2019**

**A brief presented to the Parliamentary Committee of Finance
of the National Assembly on:**

**Bill 3
“An Act to establish a single school tax rate”**

February 5th, 2019

7875 Côte-de-Liesse, Saint-Laurent, Québec, H4T 1G4

Tel.: 514-778-EPCA (3722) - e-mail: president@epcaguébec.org

About EPCA

The English Parent's Committee Association (EPCA) is a provincial organization representing the Parents' Committees of Québec's English School Boards. EPCA is a non-profit provincial corporation funded by the government of Québec.

EPCA is recognized by the *Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur* (MEES); as the representative body of Québec English Parents' Committees' interests and their voice of official linguistic minority matters when dealing with the Government. EPCA, via its member Parent Committees, assists and supports parents by providing education and, when necessary, advocacy. By the very nature of this parent association, its main concern is the well-being and education of the students who attend the English public schools of Québec. **EPCA's Executive and Directors are all volunteer parents who seek to promote an enriched bilingual education for all Québec children.**

The membership is comprised of two directors per school board, elected by his or her respective Parent Committees' to represent the parents and students of that school board. EPCA's Board of Directors meets on a regular basis to discuss issues, derive common policies among the member Parent Committees, and to promote communication and the sharing of information.

EPCA member Parent Committees represents approximately 100,000 students attending English public schools at the following School Boards:

1. Central Québec School Board
2. Eastern Shores School Board
3. English Montreal School Board
4. Lester B. Pearson School Board
5. New Frontiers School Board
6. Riverside School Board
7. Sir Wilfrid Laurier School Board
8. Western Québec School Board

History

The English Parents' Committee Association spent years lobbying the Ministry for the Commissioners representing Parents to have the right to vote. On December 23rd, 2017, Commissioners attained the right to vote! We wish to instill in our elected representatives at the National Assembly a desire to respect the official linguistic speaking minority's collective rights. The English public education system is distinct and a proven success that has been actively contributing to improve French instruction. This bilingual specificity should be encouraged and supported throughout Québec. The benefits derived from this are incontestably positive for the whole of our society.

What we know

Ministerial power and equitable taxation are important to ensure – as per the United Nations INTERNATIONAL COVENANT ON CIVIL AND POLITICAL RIGHTS – that persons belonging to linguistic minorities shall not be denied the right, in community with the other members of their group, to enjoy their own culture or to use their own language. Schools in regions are just that, focal points for community interaction and the linguistic school boards themselves act as buffers to ministerial bureaucracy.

Our concerns

Since the Government is appropriately committed to compensating school boards for the shortfall as a result of the reduction in the rate per \$100 evaluation, Bill 3 is estimated to require an injection of somewhere between 700 million and 900 million dollars, every year, once the full school tax reduction measure is in place. It is important to note that this annual injection will not do anything to improve or increase services, but merely to maintain the status quo.

School boards collect school taxes from their taxpayers to fund local needs and for activities that are not funded by the Ministry. Bill 3 does not allow all school boards to keep increases in school taxes due to new constructions or improvements leading to increases in value during the tax year. Additionally, school boards cannot allocate losses to taxpayers on retroactive revisions of property assessments because of the school board tax cap.

An interest rate that is significantly lower than the present rate of school boards will have two results:

Less revenue to hire staff, and less revenue to cover paper and mailing costs to recover unpaid taxes.

Therefore, will there be compensation to school boards for lost revenue or will this need to be allocated elsewhere in their budgets.

Our Recommendations

We recommend that the government set up a committee to monitor the school taxation in partnership with the school network to make the adjustments necessary, as problems arise, without the need for legislative changes.

We ask the government to compensate the school boards retroactively for the loss of interest income caused by the decrease in the rate of school tax.

We recommend to the government to let school boards determine which interest rates should apply on outstanding balances, in order to facilitate the administration of the tax, as is the case for municipalities.

In the absence of leaving school boards to determine interest rates to be applied to tax accounts receivable and those to be repaid, the EPCA asks the government to allow school boards to apply both an interest rate and a penalty on unpaid school tax accounts to encourage the delinquent payers.

We recommend to leave to the school boards the revenues of the tax received during the year on new construction or increases in value not included in the assessment roll when calculating the tax rate, in order to meet particular needs (for example, in disadvantaged areas) or to set up local projects that promote student success.

Minority community members often make a conscious choice to support their school boards, which we know to be precious to them. We know that linguistic and cultural institutions act as vehicles for the transmission of a minority group's identity and make important additions to its historical continuity, contributing to its overall institutional completeness. English school boards are an important pillar of this reality and reflect community and regional values and priorities.

The right to vote in school board elections is linked to taxation – no taxation without representation. An individual who identifies with the English community and its public system would hold a vested interest in having a voice in that particular school board and its election.

Conclusion

We thank you for giving us the opportunity to submit our brief and participate in this consultation. Bill 3 finally brings forth what our community has been advocating for years.

We thank the National Assembly legislator's recognition of the significant contributions of Québec's official linguistic minority public school system, and the enactment of legislation to ensure its stability and continuity. We ask that the collective rights of the official linguistic minority be protected. Our specificity and historic distinctiveness is intricately woven into our society. Our children are indispensable to Québec's future success.

Merci! Thank you!